

PC.DEL/92/10
18 February 2010

Canadian Delegation to the
Organization for Security & Cooperation
in Europe



Original: FRENCH
Délégation du Canada auprès de
l'Organisation pour la sécurité et la coopération
en Europe

**DELEGATION OF CANADA TO THE OSCE
STATEMENT BY AMBASSADOR FREDERICKA GREGORY
ON THE ELECTIONS IN UKRAINE
794TH MEETING OF THE PERMANENT COUNCIL
10 FEBRUARY 2010**

Monsieur le Président,

Ma délégation a le plaisir de saisir le Conseil Permanent de la déclaration faite hier par le ministre des Affaires étrangères du Canada, l'Honorable Lawrence Cannon, dans laquelle il félicite la population de l'Ukraine à l'occasion de l'élection présidentielle. Il a déclaré :

« Nous félicitons les Ukrainiens qui ont exercé leur droit démocratique fondamental en votant dans le calme et l'ordre. Cette élection montre que l'Ukraine s'est engagée dans la voie d'une démocratie durable, voie tracée par la « révolution orange » il y a cinq ans. Le Canada se réjouit de voir que ce scrutin a été qualifié de libre et juste par les missions d'observation électorale indépendantes ».

Le ministre a ajouté que :

« Toutefois, il est important de noter que la Commission électorale centrale de l'Ukraine doit confirmer les résultats définitifs et que les résultats préliminaires sont très serrés. Le Canada exhorte tous les participants politiques de faire preuve de retenue et de permettre que le processus postélectoral puisse se dérouler de manière pacifique, transparente et ordonnée.

Le Canada entretient des relations étroites et spéciales avec l'Ukraine, partenaire européen clé qui joue un rôle important au chapitre du développement démocratique et de la sécurité régionale en Europe de l'Est. Le Canada s'engage à soutenir l'essor de la démocratie dans ce pays.

Le Canada attend avec intérêt l'annonce des résultats officiels de l'élection. »

Monsieur le président, pour conclure, le Canada est heureux d'avoir contribué à la mission d'observation électorale de l'OSCE pour cette élection.

Nous nous réservons l'option de revenir sur cette question ultérieurement, au besoin, une fois que la Commission électorale centrale de l'Ukraine se sera prononcée officiellement sur le Résultat des élections, et que le Rapport final du BIDDH (ODIHR) sera publié.

Merci.